

# Eclairage / LED



Primes économies d'énergie, à destination des bâtiments résidentiels existants disposant de parties communes

Poste	Prime	Conditions techniques
Luminaire à module LED pour parties communes	50 €/luminaire	<ul style="list-style-type: none"><li>• Durée de vie du luminaire <math>\geq 50\ 000</math> h</li><li>• Chute de flux lumineux à l'issue de cette durée de vie <math>\leq 30\%</math></li><li>• Efficacité lumineuse <math>\geq 90</math> lm/W</li><li>• Type de dispositif de contrôle intégré au luminaire : détection de présence ou de mouvement</li><li>• Indice de protection aux chocs IK = 10</li><li>• Durée de garantie : 5 ans</li><li>• Groupe de risques photobiologiques : 0</li><li>• Classe de protection électrique : 2 (double isolation sans terre)</li><li>• Luminaires à émission du flux lumineux uniquement vers le haut non éligibles</li></ul>



La Prime économies d'énergie est soumise à conditions. Pour en bénéficier, rapprochez-vous de nos [partenaires Agir Plus d'EDF](#) dont vous trouverez la liste sur le site [corse.edf.fr](http://corse.edf.fr)

Primes économies d'énergie, à destination des bâtiments tertiaires (professionnels et collectivités)

Poste	Prime	Conditions techniques
Luminaire d'éclairage général à module LED	20 €/luminaire	<p>Durée de vie <math>\geq 50\ 000</math>h</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Chute de flux lumineux <math>\leq 20\%</math></li><li>• Flux lumineux initial sortant <math>\geq 3000</math>lm</li><li>• Efficacité lumineuse <math>\geq 120</math>lm/W</li><li>• Facteur de puissance <math>&gt; 0,9</math></li><li>• Risques photo-biologique / GRO</li><li>• Durée de garantie : 5 ans</li></ul> <p>Bâtiment tertiaire existant uniquement</p>



La prime économies d'énergie est soumise à conditions. Pour en bénéficier, rapprochez-vous de votre [chargé d'affaires commerciales](#) dont vous trouverez les coordonnées sur le site [corse.edf.fr](http://corse.edf.fr)